

### Temps forts de la commission permanente du 26 novembre 2021

**La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue vendredi 26 novembre 2021, sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 29 élus loirétains, cette instance a étudié 45 rapports. Soutien aux seniors dans leurs usages numériques, aide aux communes à faible population, soutien à l'agriculture étaient au cœur des débats.**

#### **Le Département du Loiret met à disposition d'EHPAD des outils numériques (tablettes, etc.)**

Dans le cadre de sa politique *Le Numérique pour Tous*, suite à un appel à projets, le Département du Loiret met à disposition de certains EHPAD des tablettes, bornes Wifi et vidéoprojecteur. L'objectif ? Accompagner les seniors vers une autonomie de leurs usages numériques. Ainsi, par exemple, l'EHPAD de Chevilly se voit remettre 7 tablettes et un vidéoprojecteur. La Résidence autonomie Ambroise-Croizat de Fleury-les-Aubrais bénéficie quant à elle de 6 tablettes.

#### **Le Département élargit l'offre Docpack sur son territoire**

Début 2021, le Département a lancé la plateforme et les services « Docpack ». Ce dispositif a pour objectif d'attirer les professionnels de santé, valoriser auprès d'eux les atouts et la qualité de vie du territoire, et lever les freins à leur mobilité en les accompagnant à toutes les étapes de leur installation. Destinée initialement aux EPCI du Loiret et/ou à leurs communes membres, le Département du Loiret a décidé d'ouvrir cette plateforme aux structures et établissements de santé du Loiret comme les hôpitaux, les maisons de santé ou encore cliniques, afin d'encourager et soutenir les recrutements des professionnels de santé.

#### **5 collègues loirétains relèvent le défi de la transition énergétique**

Le Département du Loiret a inscrit 5 collèges\* volontaires pour participer au 3<sup>e</sup> challenge CUBE.S (Climat, Usages, Bâtiments Enseignement Scolaire), à travers lequel, les établissements scolaires s'engagent à réduire leur consommation d'énergies pendant 5 ans. Ils auront jusqu'au 1<sup>er</sup> août pour réaliser le plus d'économies d'énergie et de réduction de CO<sup>2</sup>. Le challenge se poursuit et les progrès continuent d'être mesurés pendant quatre années. Des actions de sensibilisation seront menées dans chaque établissement participant, auprès des services techniques, du corps enseignant et/ou des élèves, pour que chacun adopte un comportement écoresponsable. En parallèle, la consommation d'énergie des différents établissements participants est collectée sur une plateforme web dédiée. Elle est ensuite comparée à leur consommation historique pour mesurer leur progression et quantifier les économies d'énergies réalisées.

*\*Pierre de Coubertin à Saint Jean de Braye, Etienne Dolet à Orléans, Montabuzard à Ingré, La Montjoie à Saran et Montesquieu à Orléans-la-Source*

#### **Plus de 850 000 € en faveur des communes à faible population**

Dans le cadre de sa politique de Mobilisation en faveur des territoires, suite à un appel à projets, le Loiret accorde une subvention totale de plus de 850 000 € à plusieurs communes de son territoire. À ce titre, par exemple, la commune de Bromeilles se voit octroyer un soutien financier de 3 255 € pour le remplacement des appliques de l'éclairage public. La commune de Presnoy obtient un financement de 330 € pour l'achat d'une tondeuse.

#### **340 000 € en soutien à l'agriculture locale**

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'agriculture, suite à un appel à projets, le Département du Loiret attribue une subvention totale de 340 000 € à des exploitants agricoles pour des investissements. À titre d'exemple, l'EARL PALOMA, située à Sully-sur-Loire, se voit attribuer une aide de 18 000 € pour la construction d'une serre et l'achat d'un chariot élévateur. La CUMA du Canal se voit quant à elle octroyer une subvention de 21 500 € pour l'achat d'un chargeur télescopique.

**CONTACT PRESSE**

**Cassandra Germain**

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandra.germain@loiret.fr